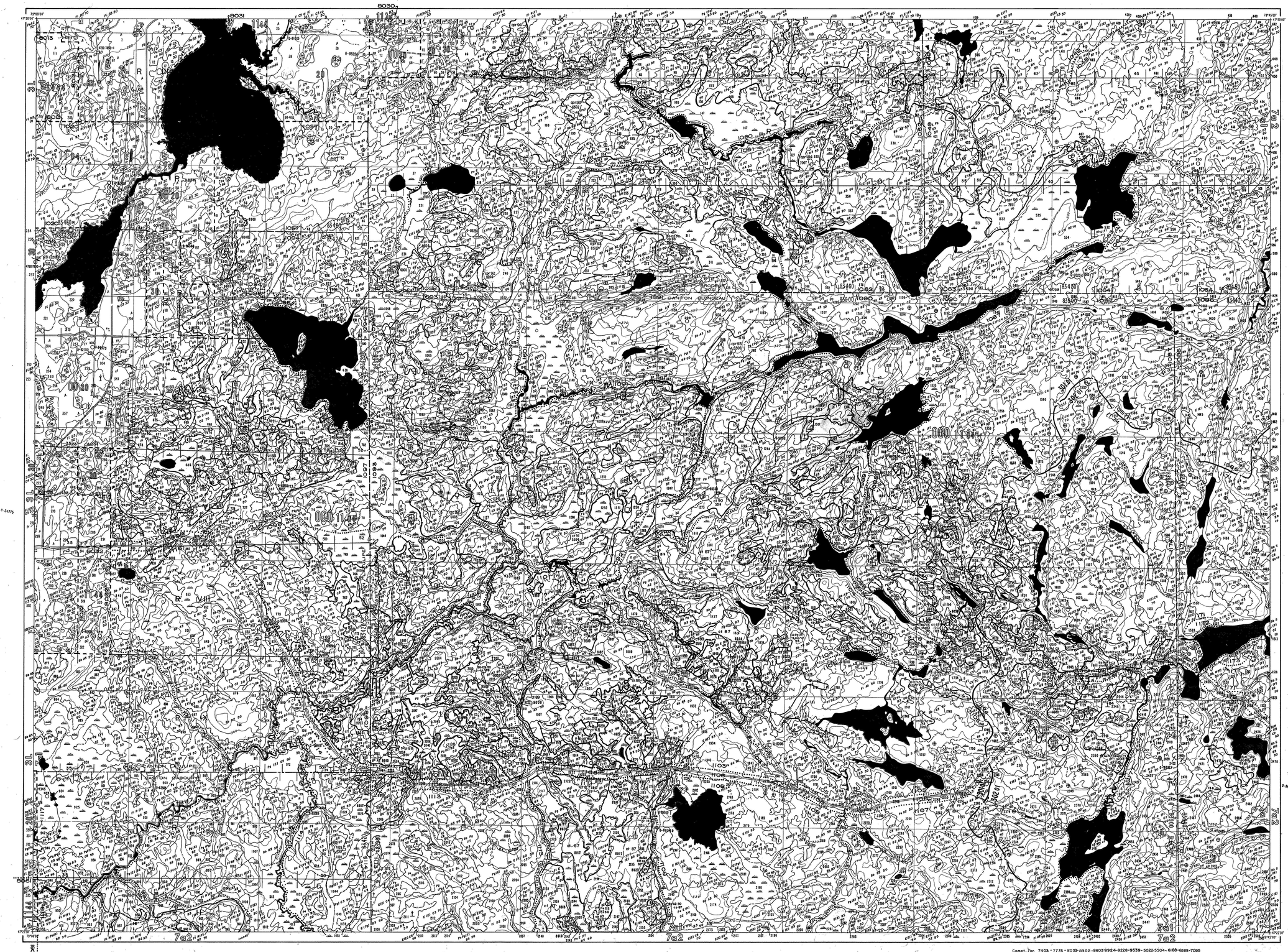

Compt. For. 7403 - 7775 - 8039-8302-8603-8924-9228-9539-5022-5504-6188-6588-7095

À jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élévateur
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe par bandes régulières	cbr
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe en pente forte	cpf
Coupe de protection (sol ou pente)	cpp
Plantation à racines nues	plr
Plantation en sédiments	pls
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Fertilisation commerciale	fec
Récolte dans les lisières boisées (désormais libres)	ll

N.B. Ces interventions n'indiquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédomine)
— — (aucune essence compagne)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — sapin
— — pin gris
— — pin gris (plantation)
— — mélèze
— — thuya
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc)
— — (aucune essence compagne prédomine)
— — thuya (cédre)
— — pin gris
— — pruche
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — sapin
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — épinette noire (plantation épinette blanche)
— — épinette rouge (plantation d'épinette de Norvège)
— — épinette noire (plantation de mélèze)
— — épinette noire — pin rouge
Sapinière
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée-tronc)
— — (aucune essence compagne prédomine)
— — thuya (cédre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — pruche
— — sapin
— — sapin et/ou épinette blanche (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— — — épinette rouge
— — — — et/ou rouge (l'un occupent plus de 75% de la portée-tronc)
— — — — (aucune essence compagne prédomine)
— — — — — avec thuya (cédre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec sapin
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée-tronc)
— — — — (aucune essence compagne prédomine)
— — — — — avec thuya (cédre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin
Pinède à pin vert
— — — (le pin vert occupe plus de 75% de la portée-tronc)
— — — — (aucune essence compagne prédomine)
— — — — — avec thuya (cédre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée-tronc)
— — — (aucune essence compagne prédomine)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — pin blanc et/ou pin rouge
— — — pin gris
— — — sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée-tronc)
— — — (aucune essence compagne prédomine)
— — — thuya (cédre)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — pin gris
— — — pin blanc et/ou pin rouge
— — — pin rouge
— — — sapin
— — — sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée-tronc)
— — — (aucune essence compagne prédomine)
— — — thuya (cédre)
— — — épinette noire et/ou épinette rouge
— — — pin gris
— — — pin rouge
— — — sapin
— — — sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tembreux	Tembreux
	1986	1990
Feuillu d'essences intolérantes	F1 Pg (F)	F1 Pg (F)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — avec résineux	F1 R	F1 R (F)
— — — avec tilleul	F1 T	F1 T (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (F)
— — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (F)
— — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (F)
— — — avec résineux	BB R	BB R (F)
— — — avec résineux	BB R	BB R (F)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ Pb	BJ Pb (F)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (F)
— — — avec résineux	BJ R	BJ R (F)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (F)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (F)
Feuillus d'essences résineuses	F1 R	F1 R (F)
Feuillus résineux	F1 R	F1 R (F)
— — — sapin	F1 R S	F1 R S (F)
— — — épinette	F1 R E	F1 R E (F)
— — — pin blanc	F1 R Pb	F1 R Pb (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — sur station humide	M F1 h	M F1 h (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes — F1
— d'essences tolérantes — F2
— sur station humide — F1 h
— (plantation) — Fp
Bouleau à bouleau blanc — BB
Bouleau à bouleau jaune — BJ
Peuplier — Pe
Frênaie rouge — Fr
Érablière rouge — Er
— — — à bouleaux blancs — Er BB
— — — à bouleaux jaunes — Er BJ
— — — à ostiers — Er O
— — — à feuillus d'essences intolérantes — Er F1
— — — à feuillus d'essences tolérantes — Er F2
Plantation d'érable à sucre — Ers
— — de bouleau jaune — BoJ
— — de peuplier hybride — PeHy

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Dénudé

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ef
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES
10	0-10 cm	0-10
30	10-30	10-30
50	30-50	30-50
70	50-70	50-70
90	70-90	70-90
90+	90 et plus	90+

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (cm)	30-30 (cm)
90-30	50-30
90-50	50-50
90-70	70-50
90-90	70-70

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier: Peupl. à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm; Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 cm
Vieilleux irrégulier: Peupl. à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 cm; Autres peuplements, majorité des tiges en plus de 90 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Douce	0 à 30 %	ovoïde
Moyenne	30 à 60 %	▽
Forte	60 à 90 %	▼
Abrupte	90 % et plus	▼
Superficie entourée de pentes > 30 %		⊕

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	10m 1	17m 2	13m 3	4	7m 5	6m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C2 c2 50m 0 — densitométrie; — classe de pente; — classes d'âge; — classe de hauteur; — classe de densité; — type de couvert; — groupement d'essences; — classe de pente; — classe d'âge; — année de l'origine; — origine; — classe de hauteur; — classe de densité; — type de couvert

F C3 c1 E8 D1 — classe de pente; — classes d'âge; — année de l'origine; — origine; — classe de hauteur; — classe de densité; — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - FOGEMEQ (ind. FOR. PRIV.) — SIGNATURE: Claude J. Lacoste

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - S. I. F. (FOR. PUB.) — SIGNATURE:

Photographie aérienne : 1981-82
Carte forestière: Année de publication : 1983-84
Année de révision : . . . .

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 81
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 11
Concessionnaire ou autres: 06*
Bassin hydrographique: 30
Bassin primaire: 01*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 813
Municipalité: 66
Division de recensement: 040*
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1176*
Région écologique: 7a1*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation ou la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-11 S.E.	31-M-10 S.O. S.E.	31-M-9 S.O.
31-M-6 N.E. S.E.	31-M-7 N.O. S.O. S.E.	31-M-8 N.O. S.O.
31-M-3 N.E.	31-M-2 N.O. N.E.	31-M-1 N.O. N.E.

31 M/7 N.O.

FORÊT PRIVÉE _ UG 81